

LA CGT NE SIGNE PAS LA REGRESSION SOCIALE !

#Fidéliser les Énergies



Depuis le mois de mai, la Direction, sous couvert de la crise sanitaire liée au COVID-19, a ouvert des **négociations sur les mesures RH** qu'elle souhaite voir accompagner la relance de l'activité jusqu'à la fin de l'année 2020.

Depuis l'élection de MACRON, gouvernement et patronats marchent main dans la main pour "liquider" des droits des salariés à grand coups d'Ordonnances, la crise du COVID 19 étant une opportunité de plus pour atteindre cet objectif.

La Direction d'ENEDIS, mettant en avant son refus d'utiliser directement ces Ordonnances a donc ouvert des négociations en jouant la carte du "ça pourrait être pire". La CGT a, comme à son habitude, appréhendé les négociations en jouant la carte du "d'accord uniquement si cela crée des avancées et du progrès social".

Malheureusement, au fil des négociations, la CGT n'a pu que constater la volonté mal dissimulée de la Direction d'ENEDIS de s'emparer de l'occasion pour remettre sur le tapis bon nombre de **projets et de mesures participants au recul des droits et des conditions de travail des agents** :

Prise de travail sur le chantier et utilisation des véhicules personnels à des fins professionnelles



Remise en cause du droit du travail sur le temps d'habillage et déshabillage et sur la prise en charge intégrale par l'employeur des moyens matériels nécessaires à l'activité professionnelle.

De plus, la **question de la protection de la santé/sécurité** du salarié et de sa famille se pose.



Qu'en est-il des **briefs/débriefs** par le hiérarchique avec le chargé de travaux permettant une meilleure connaissance des chantiers avant pour mieux prévenir des risques et, après l'intervention pour mise en commun des problématiques rencontrées et enseignements pour le collectif de travail ?



Que penser des **accès délivrés "à l'aveugle"** pour toute une semaine par les bureaux d'exploitation ?



Qu'en est-il de la **charge de travail des Mpro** qui vont être sur-sollicités dans la période pour essayer de rester au plus près des difficultés et des besoins des agents sur le terrain ?

Horaires décalés/Heures Supplémentaires



Sous couvert de vouloir éviter aux agents de se croiser, la Direction souhaite pouvoir **décaler d'une heure ou deux le début et la fin de la journée de travail**. Cette mesure offrira la possibilité de faire travailler, jusqu'au 31 décembre 2020, les agents en fin de journée (jusqu'à 18h ou 19h selon les horaires habituels de travail) **sans ouvrir le droit à la majoration statutaire de 50%**...Possibilité également de faire commencer les agents plus tôt et rajouter des bons d'intervention au fur et à mesure de la journée de travail.



De plus, l'amplitude horaire du service concerné serait élargie **sans ouvrir droit aux heures de repos supplémentaire prévues dans l'Accord Temps de Travail en vigueur**.

Mobilité et polyvalence élargies

La Direction souhaitait pouvoir demander aux agents d'aller travailler dans une autre Direction Régionale ou dans un autre service au sein de leur DR.

La CGT a réussi à faire évoluer la proposition de la Direction pour que ce qu'elle appelle "entraide" soit réalisée sur **volontariat et en tenant compte de la situation personnelle et familiale de chacun**.



Malgré tout, la Direction d'ENEDIS élude ainsi totalement la **question centrale des embauches y compris les milliers d'intérimaires "permanents" qui participent, depuis des années, à l'activité normale de l'entreprise avec des contrats ayant comme motif un "accroissement temporaire d'activité"!** Un trop grand nombre de services fonctionnent déjà en sous-effectifs et les orientations stratégiques décidées par l'entreprise n'ont fait que de dégrader la situation.

La **CGT** juge inadmissible le fait d'utiliser la crise sanitaire pour permettre de palier une politique d'embauche au rabais que les salariés n'ont pas choisie et ne font que subir dans leur quotidien !

Reconnaissance des salariés

Alors que la Direction met en avant le Service Public de l'électricité et la notion d'entreprise "essentielle" à la Nation, lorsque la **CGT** lui demande une juste reconnaissance du professionnalisme de ses agents, elle répond : **NON !**

Parce que, pour la CGT

↳ Lorsque les salariés mettent à disposition leur domicile et leur sphère familiale pour assurer la continuité de Service Public en télétravaillant, **c'est bien de professionnalisme dont il s'agit !**

↳ Lorsque les agents terrain continuent à intervenir pour assurer la continuité de fourniture d'électricité au risque d'être contaminés, **c'est bien de professionnalisme dont il s'agit !**

↳ Lorsque les encadrants ne comptent ni leurs heures, ni leurs disponibilités, ni leurs charges de travail, **c'est bien de professionnalisme dont il s'agit !**

Comment expliquer alors le refus catégorique de la Direction face à la demande de la **CGT** d'attribution **d'un NR pour tous et d'un contingent supplémentaire de NR et GF pour tous ces professionnels qui se sont mis à disposition de la Nation durant la crise ?**

Nation qui a besoin de la solidarité nationale par le financement d'une Sécurité Sociale mise à très forte contribution, notamment durant la période de confinement. La **CGT** a pourtant déjà fait la démonstration que le financement d'une telle mesure serait possible sans faire "boiter" ENEDIS ! Là encore la réponse est dans la stratégie économique et financière....

Lorsque la Direction propose une prime de 400€ et de légers compléments, dont l'attribution reste soumise à l'arbitraire, le calcul est vite réalisé pour comprendre que ça lui coûtera une vingtaine de millions d'euros. Ce chiffre peut paraître énorme voire même effrayant au regard de nos salaires mais lorsque l'on sait qu'ENEDIS détourne environ 160 millions d'euros affectés par la CRE pour les salaires de ses agents, **on se rend rapidement compte de la supercherie !**

Les syndicats CGT consultés ont donc fait le choix de ne pas accompagner la régression sociale, les propositions d'avancées et de progrès social portées avec acharnement au fil des négociations n'ayant pas été entendues !

Montreuil, le 12 juin 2020



BULLETIN DE CONTACT OU D'ADHESION

- Je souhaite prendre contact avec le syndicat
- Je souhaite participer à une rencontre avec le syndicat pour mieux connaître la CGT
- Je demande mon adhésion à la CGT

NOM : **Prénom :**

Adresse :

.....

Code Postal : **Ville :**

N° Tél. :

Email :@

Unité/Service :

A remettre à un militant CGT ou à votre syndicat de proximité